



SIAGEP
Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics

29 boulevard Anatole France
BP 322
90 006 BELFORT Cedex

Tél. : 03 84 57 65 87
Mail : vdemesy@siagep90.fr

**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION ENERGIE 90
DU 30 mai 2016**

Membres	commune ou association	Présent	Excusé	Absent
Edmond BARRE	Grosmagny	X		
Arnaud BATISSE	Petitmagny		x	
Yves BISSON	Novillard et Président SIAGEP			x
David BOILEAU	Gaia énergies	X		
Claude BRUCKERT	Bretagne			X
Rémy CHRETIEN	CSF	X		
Christian CODDET	Giromagny et Vice-Président SIAGEP	X		
Marc GENDRIN	Cravanche	X		
Henri GIROL	Eloie		X	
Gilbert PERNEY	UFC	X		
Lionel ROY	Delle			X
Marie-Christine ROY	Petit-Croix		X	
Michel ROY	Eguenigue			X
Ludivine TRINCKLIN	Valdoie	X		

Ordre du jour :

1. Distinction des communes les plus impliquées dans les économies d'énergie;
2. Le bilan de l'appel à projets 2015
3. Le groupement d'achat d'énergie Bourgogne/Franche-Comté
4. Un point d'information sur les initiatives en cours : SEM, bornes de recharge, compteurs, ...

DISTINCTION DES COMMUNES LES PLUS IMPLIQUEES DANS LES ECONOMIES D'ENERGIE

Il a été convenu de faire un tableau recensant tous les projets C2E qui ont été subventionnés depuis 2011 par le SIAGEP pour distinguer les communes les plus impliquées dans les économies d'énergie. Sa forme a été la suivante :

Commune	Population	kWhcumac/ hab	investissement/ hab	kWhcumac/ investissement	travaux
---------	------------	------------------	------------------------	-----------------------------	---------

Communes	Population	kWhcumac/hab	€/hab	kWhcumac
ANDELNANS	1241	204	7	31
ANGEOT	323	856	37	23
ANJOUTEY	651	914	19	47
AUTRECHENE	295	695	41	17
AUXELLES-HAUT	309	1 014	60	17
BANVILLARS	271	548	32	17
BAVILLIERS	4856	83	7	12
BEAUCOURT	5153	28	3	10
BERMONT	369	290	12	24
BESSONCOURT	1067	2 828	102	28
BETHONVILLIERS	245	836	79	11
BOTANS	288	1 899	27	71
BREBOTTE	349	558	29	20
BRETAGNE	265	2 001	94	21
BUC	310	279	15	19
CHATENOIS LES FORGES	2724	651	32	20
CHAUX	1094	424	24	18
CHAVANATTE	160	594	29	20
CHÈVREMONT	1567	54	2	24
COURTELEVANT	428	480	21	23
CRAVANCHE	1976	130	21	6
CROIX	164	473	23	21
DANJOUTIN	3612	543	9	58
DELLE	5864	1 174	45	26
DENNEY	770	523	20	26
DORANS	604	426	22	19
ELOIE	989	194	11	17
ESSERT	3163	78	1	58
ETUEFFONT	1465	40	3	14
FAVEROIS	526	823	40	20
FECHE L'EGLISE	795	290	14	21
FLORIMONT	448	346	16	22
FONTAINE	626	62	3	21
FONTENELLE	156	151	14	11
FOUSSEMAGNE	941	464	25	18
FROIDEFONTAINE	462	455	19	24
GIROMAGNY	6141	626	17	38
GRANDVILLARS	2974	88	4	20
GROSMAGNY	563	699	37	19
JONCHEREY	1279	112	6	19
ACHAPPELLE SOUS ROUGEMON	583	202	8	25
LACOLLONGE	256	2 588	24	109

Communes	Population	kWhcumac/hab	€/hab	kWhcumac
LAGRANGE	115	776	34	23
LEBETAIN	445	726	40	18
LEPUIX	1124	458	15	30
MENONCOURT	430	335	9	38
MEROUX	830	786	16	50
MEZIRE	1401	108	8	13
MONTBOUTON	402	179	10	18
MONTREUX-CHATEAU	1118	827	32	26
MORVILLARS	1163	227	6	41
MOVAL	393	92	5	19
NOVILLARD	267	1 121	69	16
PEROUSE	1125	132	7	19
PETIT-CROIX	302	715	32	22
PETITFONTAINE	188	420	20	21
PETITMAGNY	280	310	14	22
PHAFFANS	372	50	7	7
ROPPE	897	507	25	20
ROUGEMONT LE CHÂTEAU	1415	158	15	10
SAINT DIZIER L'EVÊQUE	420	171	9	19
SAINT GERMAIN LE CHATELET	613	106	6	17
SERMAMAGNY	809	97	5	21
SEVENANS	714	248	10	25
SUARCE	451	318	19	17
TREVENANS	1182	132	6	21
VALDOIE	5313	7	0	19
VAUTHIERMONT	233	1 488	55	27
VELLESCOT	262	620	39	16
VECEMONT	738	299	15	21
VETRIGNE	622	189	16	12
VEZELOIS	934	77	4	19
VILLARS LE SEC	149	588	26	22

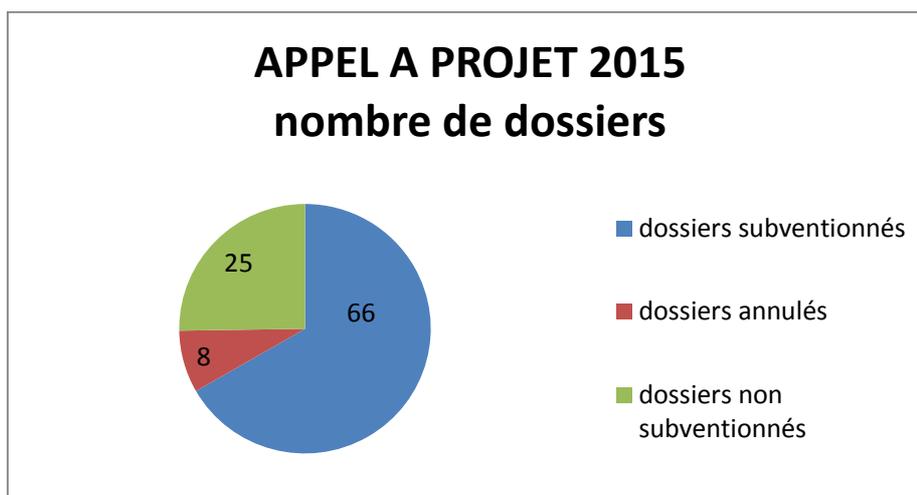
La commission a retenu deux critères pertinents pour récompenser les communes, à savoir l'économie d'énergie réalisée par habitant (somme des kWhcumac/habitant) et le niveau de pertinence de l'investissement réalisé (rendement de l'investissement en kWhcumac/montant de l'investissement).

Deux communes ressortent du lot :

- ✓ Bessoncourt pour l'économie d'énergie la plus importante par habitant (2828 kWhcumac économisés par habitant) ;
- ✓ Lacollonge pour le niveau de rentabilité de l'investissement (109 kWhcumac économisés par euro investi).

La commission propose de remettre les récompenses en octobre lors de la fête de l'énergie qui tomberait en même temps que la fête de la science, soit du 8 au 16 octobre.

Le président de la commission, Christian Coddet, présentera le résultat du travail de la commission au prochain bureau syndical (8 septembre), lequel décidera de la forme de la récompense à attribuer et de la médiatisation de l'opération.



¼ des dossiers retenus n'ont pas été subventionnés à ce jour, certaines communes n'ayant toujours pas retourné leur facture.

8.6 GWhcumac ont pu être économisés à travers les 66 dossiers subventionnés. Il manque les 3.4 GWhcumac des 25 dossiers en attente.

Afin de faciliter la gestion de l'opération la commission décide d'instaurer dans le règlement une date de retour des factures qui sera fixée au 30 avril.

La commission propose de relancer ENGIE pour la valorisation des certificats d'énergie dans le cadre du marché de groupement de fourniture de gaz. Une clause avait été introduite dans le marché, mais n'a toujours pas abouti. La commission n'écarte pas la possibilité de passer par le « trading ».

En décembre 2015, les 8 syndicats d'énergie de Bourgogne / Franche-Comté ont signé une entente pour travailler ensemble sur plusieurs thématiques dont un groupement d'achat d'énergie.

Le SIAGEP participe au groupe de travail. Il est proposé aux 8 syndicats de signer une convention pour s'engager sur un groupement d'achat de gaz et d'électricité principalement. Au vu de la masse de travail et du calendrier des différents groupements existant déjà, les élus du SIAGEP doivent délibérer durant l'été. Les marchés seront lancés au printemps 2017 pour être opérationnels au 1^{er} janvier 2018.

Ces marchés apporteront quelques évolutions par rapport aux marchés portés par le SIAGEP, à savoir :

- le SIAGEP serait uniquement gestionnaire sur son territoire, le SIEEEN 58 serait le coordonnateur
- un élargissement des points de livraison en électricité à l'éclairage public, aux bâtiments, aux bornes de recharges électriques
- un élargissement des membres, publics ou privés
- une cotisation des membres avec possibilité d'exonérer certains membres du territoire du gestionnaire.

La commission énergie du SIAGEP reste interrogative quant à l'intérêt de faire partie d'un tel groupement qui de facto aura tendance à réduire la concurrence par son ampleur et impliquera un travail administratif important ainsi que des frais de participation.

SEM énergie renouvelable :

Virginie a participé à une formation sur le montage de sociétés d'économie mixte pour des projets d'énergies renouvelables portés à 85% par une collectivité.

Peuvent être intégrés des projets de méthanisations, de solaire photovoltaïque, d'éoliennes...

Les collectivités du Territoire de Belfort ne doivent pas hésiter nous faire remonter tout projet d'EnR.

Village d'Ungersheim

David Boileau nous fait part de la visite en avril du village d'Ungersheim organisée par Gaia Energies. Il s'agit d'un village très impliqué dans la transition écologique et énergétique, génératrice d'emplois locaux.

Les liens ci-dessous renvoient sur différents reportages réalisés par France 3 Alsace.

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/emissions/la-france-en-docs/sacre-village.html>

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/emissions/route-d-alsace/ungersheim-en-transition-energetique.html>

Linky :

Une réunion est programmée par le SIAGEP en septembre sur le sujet.

Le SIAGEP a participé le 23 mai à une réunion sur les smart grids organisée par le Pôle énergie d'Héricourt, en compagnie d'ERDF. Pour l'heure la présentation n'est pas en [ligne](#).

Dans sa dernière lettre d'information, la CRE (Commission de régulation de l'énergie) évoque les nouvelles prestations annexes avec l'arrivée de Linky. La collecte des données de base sera supportée par le Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE). La collecte de données dont la relève implique un surcoût sera facturée. Le déploiement de ces compteurs entrainera une baisse du coût de certaines prestations annexes.

<http://www.cre.fr/documents/publications/decryptages/decryptages-numero-49>